

Vous faites un livre sur le répertoire des soldats français engagés sur le front de l'Est sous l'uniforme allemand, pourquoi un livre sur un sujet si spécialisé ?

D'abord parce que les chants issus de ce répertoire font périodiquement l'objet de campagnes de dénigrement dans les médias. Or certains appartiennent aux répertoires des troupes d'élites françaises et avec d'autres sont régulièrement chantés dans toute l'armée. Le chant est un moyen traditionnel d'expression de la troupe, un outil ordinaire d'entretien de la cohésion et du moral. En s'en prenant au chant, c'est donc le moral qui est visé. Si nous n'avons pas la prétention de mettre fin aux campagnes antimilitaristes, notre objectif est néanmoins de fournir des documents indiscutables afin d'y répondre.

Pourtant le commandement est intervenu à plusieurs reprises ?

En effet, le répertoire des chansons de soldats a fait l'objet de directives du CEMA (Chef d'État-Major des Armées) dans les années 1980, la période où la Gauche revenait au pouvoir après des décennies d'opposition. Cet encadrement nouveau traduisait un certain malaise du commandement militaire à propos de ce moyen d'expression de la troupe car, historiquement, le chant militaire relève des usages. À l'époque, l'armée est encore sous le régime de la conscription, ce qui signifie que ces chants peuvent être enseignés aux jeunes du contingent et ainsi se diffuser dans la population.

Dans ces notes du CEMA, certains de ces chants d'origine allemande sont expressément visés et censurés, mais pas tous loin de là. Malgré leur autorité réglementaire, ces directives n'ont eu qu'un effet limité sur la pratique, comme le montrent les éditions ultérieures de recueils et les enregistrements. Et il ne s'agit évidemment pas d'insubordination ou de refus d'obéissance, mais simplement du poids des usages.



Le livre est écrit à deux mains. Comment est apparue la nécessité d'une collaboration entre deux auteurs ?

Le sujet était doublement complexe d'abord parce que nous avons à faire à une tradition orale, donc à un manque de sources ; ensuite car les rares sources existantes sont difficiles d'accès à cause de la censure concernant cette période. Ce livre n'aurait pu se faire sans les archives et l'expertise historique reconnue d'Éric Lefèvre. Il se trouve que mes travaux sur les chansons de soldats ont été l'occasion d'échanger et qu'une collaboration en a découlé naturellement. Nos travaux se sont donc croisés et complétés pour fournir un ensemble solide et cohérent, qui fait la lumière sur un sujet compliqué à aborder.

Il n'existe pas de carnet de chants publié pour ces soldats pendant la période. La chanson étant un répertoire de tradition orale, sur quoi reposent vos travaux ?

Si les soldats n'avaient pas de carnet de chants, ils ont repris des mélodies qui étaient publiées dans les carnets de chants de l'armée allemande. En effet, les Liederbuchen fournissent le plus souvent les partitions avec les paroles des chants. Pour les paroles françaises et les créations originales, nous nous sommes appuyés sur les souvenirs publiés par ces soldats. Nous fournissons les références des mémoires que nous avons utilisés. Ils peuvent avoir été

recueillis par des historiens ou de première main. Dans les deux cas, des recoupements permettent d'avoir une idée assez précise des chants effectivement en usage dans ces unités. Par contre et on le comprend aisément, les enregistrements d'époque sont beaucoup plus rares, nous en donnons néanmoins quelques exemples.

Le soldat chante, c'est même le dernier à entretenir un répertoire de chansons de métier. Votre enquête met à jour le processus de création de chants. En quoi est-il particulier à cette époque ?

Toute création est le résultat de circonstances particulières, ainsi ces chants en sont le résultat. Toutefois, il ne faut pas confondre les chants créés pendant la Seconde Guerre mondiale, de ceux qui sont adaptés dans d'autres circonstances pendant la guerre d'Indochine au cours d'un autre processus de création. Les amalgames sont faciles à faire, mais la réalité est bien différente. Il ne faut pas oublier qu'à peine 7 à 8 000 volontaires français s'engagent dans l'armée allemande pendant le conflit, alors que l'armée française enrôle plus de 90 000 Allemands entre 1945 et 1962. En Indochine, le processus de création est particulier car c'est l'apparition des techniques de guerre révolutionnaire. Ainsi nous montrons comment ces chansons ont constitué une réponse adaptée que le commandement a su exploiter.

Vous abordez sans complexe, un sujet délicat, régulièrement dénoncé dans les médias, vous n'avez pas peur de nuire au répertoire militaire ?

Le "nazi" représentant le mal absolu, l'extension du concept aux chansons de soldats est une technique destinée à empêcher les troupes d'élites d'utiliser des outils de cohésion qui ont fait leurs preuves. La dénonciation de ces chants en l'absence de toute recherche historique, de tout travail critique est une insulte aux morts d'Indochine et d'Algérie qui les ont interprétés et plus largement à tous les soldats français qui les chantent encore aujourd'hui pour défendre les couleurs de la France.

Nous avons fait un travail de déminage face à une volonté de nuire, un travail d'historiens en terrain miné. Nous considérons avoir assaini le répertoire français des chansons de soldats des erreurs qui circulaient du fait de l'absence de travaux sur le sujet.

Vous fournissez en annexe de votre ouvrage des partitions de ces chants qui ne sont pas toutes d'une qualité irréprochable, pourquoi ne pas les avoir transcrites ?

Nous nous adressons à des historiens ainsi qu'à des musicologues. Nous avons privilégié la reproduction des documents originaux. La chanson étant un moyen d'expression oral, son interprétation varie suivant les chanteurs, et donc les périodes. Ces modifications apparaissent dans les transcriptions des partitions, faisant varier la tonalité, la vitesse, parfois quelques notes. Il nous a donc paru essentiel de nous rapprocher le plus fidèlement possible des interprétations de la période en publiant les partitions qui en sont contemporaines. Nous avons donc privilégié les documents originaux. D'autre part, certaines partitions sont difficilement accessibles. Il faut savoir que la législation allemande étend régulièrement la liste des chants dont l'interprétation est répréhensible, restreignant l'accès aux partitions publiées sous le régime national-socialiste, alors que les enregistrements sont disponibles à l'écoute en ligne. Si la plupart des carnets de chants militaires de l'époque ont été largement diffusés et sont

toujours accessibles, certains titres n'avaient pas été publiés et donc leurs partitions restaient inaccessibles. Ainsi nous publions des documents, dans leur jus, car certains documents sont exceptionnels.

Parmi les nombreuses résurgences de ces mélodies germaniques, vous en mettez à jour au sein du FLN pendant la guerre d'Algérie, vous n'êtes pas allé un peu loin ?

Détrompez-vous ! Et ça a été aussi une surprise pour nous. Mais les filiations sont bien tracées, sans aucune ambiguïté. Les travaux des universitaires algériens sont indiscutables. Les collectes effectuées sur les répertoires des moudjahidine ont fait remonter des airs allemands, et leur origine remonte à la Wehrmacht, tout est expliqué. Il semble que cette réalité ait échappée aux historiens français de la période, pourtant sensible et étudiée. Même les journalistes qui y ont été confrontés sont passés à côté. Il faut dire à leur décharge, que les travaux manquent sur ce patrimoine immatériel que constitue le chant militaire.

À qui s'adresse votre livre ?

Il est destiné à ceux qui connaissent le chant militaire, et plus largement à ceux qui s'intéressent au rôle de la chanson dans la société. À ceux qui veulent comprendre pourquoi les soldats sont les derniers à entretenir un répertoire traditionnel de chansons de métier. Nos travaux sont originaux car ils montrent, qu'à travers ce répertoire, somme toute anecdotique, les mélodies, et donc les repères culturels sont échangés par-delà les barrières que constituent les clivages politiques et les lignes de front. Au-delà de ce qui sépare et divise, la chanson, et sa mélodie peut continuer d'entretenir un lien culturel, et donc un espoir très réel de rétablir l'harmonie quand celle-ci a été rompue. C'est aussi un constat positif pour les temps particuliers que nous vivons actuellement.

Propos recueillis par Theatrum Belli

- **Les origines maudites des chants militaires 1941-1945**, Thierry Bouzard et Eric Lefèvre, Edition L'Harmattan, 182 pages, avril 2023, 22 euros. Cliquer [ICI](#) pour commander l'ouvrage.

Préface d'André-Paul Comor

Maître de conférence honoraire à l'IEP d'Aix-en-Provence et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire militaire.

Thierry Bouzard et Éric Lefèvre nous offrent une courte et passionnante histoire et un choix de chants militaires français « *maudits* » de la Seconde Guerre mondiale. On doit saluer l'audace des deux auteurs qui n'ont pas hésité à braver les critiques et les jugements des historiens. En toute sérénité, ils s'appuient sur une documentation solide et diversifiée pour démêler l'écheveau de leurs filiations ainsi que celui de leur postérité. Dépassant les interdits grevant ce corpus, leur enquête met à jour un répertoire d'une trentaine de chansons resté incontestablement marginal pendant la guerre, pour ensuite s'implanter durablement dans les

troupes d'élite de l'armée française. Origine, contexte, idéologie, musique, tout est analysé sans préjugés. Le résultat est surprenant par les multiples connexions politiques et culturelles qu'il révèle.

On peut observer comment la chanson, moyen d'expression des populations et de leurs communautés, participe aux débats de société en transmettant un message à destination de ceux qui l'entendent. Elle reflète ainsi l'état d'esprit de l'époque de sa création, et des invariants permettant à quelques compositions de résister au renouvellement des modes. En ce sens, cette « *petite* » histoire — la chanson aux paroles écrites pour un contexte particulier — n'est pas anecdotique. Les documents et les témoignages réunis par les auteurs apportent donc un éclairage nouveau et bienvenu sur l'histoire culturelle de la France et de son armée, ainsi que sur les étonnants cheminements de la musique, par-delà les frontières et les lignes de front.

EDITIONS DE DISQUES LEGION

KEPI BLANC enregistre pour vous et fait tirer
chez POLYDOR une série de
disques Légion.

Interprétés :

par la Musique du Premier Etranger

«Le Boudin» «Anne-Marie» «Premier partout»
«Vers le Bled» «Figuig» «Y a des cailloux»
et des sonneries «Le Caïd» «La retraite»

par des Choeurs

«Anne-Marie» «Premier partout» «Le Fanion»
«Souvenir qui passe» etc...

par le 2ème R. E. C.

Le R.E.C. et des sonneries de cavalerie

Une série de 10 disques au prix de 300 francs l'un
(En Indochine : 30 piastres)

POUR VOS FOYERS, MESS, POPOTES

Commandez les disques Légion édites par
«KEPI BLANC»

« *Contre les Viets* » fait partie de ces nouveaux chants apparus au sein de la Légion pendant la guerre d'Indochine. Ils renouvellent le répertoire légionnaire. Certains sont enregistrés peu de temps après leur création dans des circonstances et des pressages aujourd'hui oubliés.

Le chant est gravé pour la première fois en 1950 par Képi blanc sur un disque 78 tours. Il s'agit d'un programme d'enregistrements annoncé par une souscription dans la publication *Képi blanc* en novembre 1950 (n° 44) et modifié en décembre (n° 45). Ce sont les tout premiers enregistrements de chants légionnaires.

Le changement de programme de la souscription montre que le commandement veut répondre aux attaques subies par la Légion et le corps expéditionnaire venant du Parti communiste en métropole, faisant ainsi du chant un outil de communication du commandement. Le contexte est particulièrement sensible puisqu'outre les actions en métropole (sabotage d'armement et de munitions, entrave au transport des blessés, manifestations contre les embarquements, ...), le PCF envoie des cadres conseiller les gardiens de camps de prisonniers (cf. affaire Boudarel). Ainsi au lieu des chants légionnaires traditionnels, sont gravés les nouveaux chants de combat apparus en Indochine avec des paroles adaptées aux circonstances : « *la rue appartient à celui qui y descend* ». Or il n'y a pas de combat de rues en Indochine. Le message s'adresse donc directement aux adversaires de la métropole.

Contre les Viets fait partie de ces nouveaux chants apparus en 1948 au sein du 1^{er} BEP. Un chœur du 1^{er} REI dirigé par le capitaine Hallo l'enregistre sous le titre *Oh légionnaire* (78 tours, *Képi blanc*, réf. LE08/09, 1950). Il est différent de la version publiée et chantée actuellement par les légionnaires.